

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
REALISE SUR BASE D'UN CAHIER DES CHARGES

UNITE DE FORMATION

ANALYSE DU BILAN
(CONVENTION : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 71 16 08 U 32 V2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX APPROUVE LE 09/10/03</p>
--

**ANALYSE DU BILAN
(CONVENTION : C.P.N.A.E.)**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant,

sur le plan des comportements professionnels :

- ♦ d'adopter :
 - ♦ des attitudes déontologiques en rapport avec l'aspect confidentiel éventuel des informations traitées;
 - ♦ des attitudes critiques vis-à-vis du traitement comptable;

sur le plan des compétences professionnelles :

- ♦ de maîtriser les techniques de base d'analyse comptable ;
- ♦ d'analyser et d'interpréter les comptes annuels ;

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

réaliser, après avoir adapté le P.C.M.N., un exercice comptable complet d'une entreprise commerciale ou industrielle depuis l'ouverture des comptes jusqu'à la fin de l'exercice, en assurant la tenue des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels;

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite d'une unité de formation "**COMPTABILITE GENERALE**" de l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Analyse du bilan	CT	B	16
3.2. Part d'autonomie		P	0
Total des périodes			16

4. PROGRAMME

Au moyen de différents documents légaux,

l'étudiant sera capable :

- ◆ de présenter d'une manière synthétique des états financiers sous forme d'ensembles significatifs ;
- ◆ d'appliquer différentes techniques d'analyse des comptes annuels dans des cas concrets simples ;
- ◆ de mesurer et d'interpréter les performances de l'entreprise ;
- ◆ de formuler des propositions d'amélioration du résultat, notamment par l'usage des ratios.

Pour atteindre ces objectifs, le chargé de cours pourra se référer aux contenus suivants :

LE COMPTE ANNUEL (Répétition)

- *Notion*
- *Subdivision*

UTILISATION DES RATIOS

- o Productivité économique
- o vitesse de circulation du capital d'exploitation
- o temps de circulation du capital d'exploitation
- o rentabilité du capital
- du capital d'exploitation
- du capital propre
- du capital total
 - o cash flow

TECHNIQUES DE FINANCEMENT

- o Financement des moyens établis
- o Financement de l'actif circulant
- Coefficient de trésorerie
- Coefficient de liquidité
 - o Le financement total
- Solvabilité
- Gain de financement

APPLICATIONS COMPRENANT LA FORMULATION DE PROPOSITIONS VISANT L'AMÉLIORATION DU RÉSULTAT

- Fabrication de divers produits manufacturés
- Entreprises opérant sur commande
- Production en stades
- Productions en départements d'entreprise

ÉTUDE DE CAS

- Effectuer une comptabilité de coût
- Calcul des coûts

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à la situation comptable d'une entreprise décrite par des consignes précises et des documents adéquats et en utilisant la documentation usuelle :

- ♦ de mettre en oeuvre des connaissances, des méthodes selon une démarche justifiée pour :
- ♦
 - ♦ présenter de manière synthétique des états financiers sous forme d'ensembles significatifs ;
 - ♦ mesurer et interpréter les performances de l'entreprise ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ♦ de la capacité de choisir les informations pertinentes ;
- ♦ de la capacité d'analyse (traitement et prise en compte des données significatives) ;
- ♦ de la logique de la démarche utilisée ;
- ♦ du niveau de précision et de l'adéquation dans l'emploi du langage comptable.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Date de dépôt :

Date d'approbation : 09/10/2003

« Analyse du bilan (convention :

C.P.N.A.E.)»

Date d'application : 01/02/2004

Date limite de certification : 01/02/2005

Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
71 16 08 U32 V2	702	Analyse du bilan (convention : C.P.N.A.E.) (16 p.)	71 16 08 U32 V1	702	Analyse du bilan (convention : C.P.N.A.E.) (16 p.)			NEANT			

FORMATION : 711608U32V1 ANALYSE DU BILAN (CONVENTION : C.P.N.A.E.) - NIVEAU: SCEC - 16,00 PERIODES

2044087 E.P.F.C 8 (RESEAU : LN)
Boulevard du Triomphe 1 - 1050 BRUXELLES
TELEPHONE : 02/650.59.59

2078016 CF EVERE, LAEKEN (RESEAU : CF)
Av Constant Permeke 4 - 1140 BRUXELLES
TELEPHONE : 02/701.97.97

2327006 COURS COMMERCE ET INDUST DE LA VILLE DE WAVRE (RESEAU : C)
Rue du Chemin de Fer 18 - 1300 WAVRE
TELEPHONE : 010/22.20.26

5222006 INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS DU CENTRE (RESEAU : P)
Rue Paul Pastur 1 - 7100 LA LOUVIERE
TELEPHONE : 064/22.22.80

6005006 CF ANS (RESEAU : CF)
Rue Georges Truffaut 37 - 4432 ALLEUR
TELEPHONE : 04/239.80.30

8009002 CF ATHUS (RESEAU : CF)
Rue Neuve 32 - 6791 ATHUS
TELEPHONE : 063/38.02.77

8117002 CF LIBRAMONT, BERTRIX (RESEAU : CF)
Avenue Herbofin 39 - 6800 LIBRAMONT
TELEPHONE : 061/22.46.71

9236019 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA VILLE DE NAMUR (RESEAU : C)
Rue Pepin 2 B - 5000 NAMUR
TELEPHONE : 081/25.74.00

9286015 ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES (RESEAU : LN)
Rue du Collège 8 - 5000 NAMUR
TELEPHONE : 081/22.15.80

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 16 Jan 2004
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

Unité de formation : ANALYSE DU BILAN (CONVENTION : C.P.N.A.E.)
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 711608U32V2
Domaine : 702 Economie-SU:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

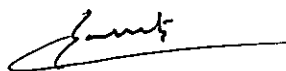
Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans



Nicole SCHETS
Directrice